

Courriel envoyé à tous les valorisateurs enregistrés auprès de la SOGHU le 12 avril 2023



**PROLONGATION ET AUGMENTATION DU SUBSIDE TEMPORAIRE  
AUX VALORISATEURS DE PLASTIQUE ENREGISTRÉS AUPRÈS DE LA SOGHU**

Le marché du plastique recyclé, bien qu'il soit plus stable, est encore très bas en prévision d'une récession. Le marché est par conséquent inondé de résine vierge rendant peu attractif l'usage de résine recyclé. En réponse à cette problématique et afin de stimuler la sortie de plastique, il a été recommandé par le comité sur les incitatifs à la récupération et à la valorisation et approuvé par le conseil d'administration, de prolonger et d'augmenter le subside temporaire à la valorisation du plastique pour tous les **valorisateurs enregistrés auprès de la SOGHU à 0,30\$ par kg de plastique entrant chez le valorisateur** et ce pour la **période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2023.**

**Procédure de paiements de ces subsides :**

La SOGHU émettra un numéro de bon de commande qu'elle enverra aux valorisateurs qui apparaîtront sur la demande de réclamation des récupérateurs. Avec ce numéro de bon de commande, correspondant aux quantités de plastiques livrées par le récupérateur, le valorisateur enverra une facture à la SOGHU pour recevoir son paiement.

Directeur général de la SOGHU